

Régulier : oui / non ?  
Régime spécial : oui / non ?  
Erasmus : oui / non ?  
Enseignement à distance : oui / non ?

Coefficient :

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, EQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	SESSION 1				SESSION 2				Coefficient	Remarques éventuelles								
								Contrôle continu				Contrôle terminal													
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT									
<b>SEMESTRE 3</b>																									
<b>BLOC DISCIPLINAIRE</b>																									
<b>SBSPSS3</b>	<b>SBSPS3A</b>	<b>UE Biologie cellulaire 3</b>						<b>6</b>																	
SBSPSS3	SBSPS3A	O	SBSPS3A1	EC Physiologie de la membrane plasmique	SANL2_201				Ecrit	1	100 %														
SBSPSS3	SBSPS3A	O	SBSPS3A2	EC Introduction à la microbiologie	SANL2_201				Ecrit (80%)+ TP (20%)	2	100 %														
<b>SBSPSS3</b>	<b>SBSPS3B</b>	O	<b>UE Biologie moléculaire 3</b>						<b>6</b>																
SBSPSS3	SBSPS3B	O	EC Biologie moléculaire 3						Ecrit	2	100 %														
<b>SBSPSS3</b>	<b>SBSPS3C</b>	<b>UE Organes et fonctions 3</b>						<b>6</b>																	
SBSPSS3	SBSPS3C	O	SBSPS3C1	EC Reproduction et développement	SANL2_201				Ecrit	1	100 %														
SBSPSS3	SBSPS3C	O	SBSPS3C2	EC Systèmes nerveux, musculaires et squelettiques	SANL2_201				Ecrit	1	100 %														
<b>BLOC TRANSVERSAL</b>																									
<b>SBSPSS3</b>	<b>SBSPS3D</b>	<b>UE Anglais 1, Pratique de labo et TP</b>						<b>6</b>																	
SBSPSS3	SBSPS3D	O	SBSPS3D1	EC Anglais 3	SANL2_201				Ecrit	1	100 %														
SBSPSS3	SBSPS3D	O	SBSPS3D2	EC Pratiques de labo TP	SANL2_201				Ecrit (compte-rendus TP)	3	100 %														
<b>SBSPSS3</b>	<b>SBSPS3E</b>	<b>UE Libres &amp; Chimie &amp; Biophysique</b>						<b>6</b>																	
SBSPSS3	SBSPS3E	O	SBSPS3E2	EC Chimie	SANL2_201				Ecrit	1	100 %														
SBSPSS3	SBSPS3E	O	SBSPS3E3	EC Biophysique	SANL2_201				Ecrit	1	100 %														
SBSPSS3	SBSPS3E	O	SBSPS3E1	Liste à choix : 1 choix																					
SBSPSS3	SBSPS3E	X	SBSPS3E1A	EC Biotechnologie	SANL2_201				Ecrit	1	100 %														
SBSPSS3	SBSPS3E	X	SBSPS3E1B	EC Education, Sciences et Société	SANL2_201				Oral	1	100 %														
SBSPSS3	SBSPS3E	X	SBSPS3E1C	EC Compléments de chimie organique	SANL2_201				Ecrit	1	100 %														
SBSPSS3	SBSPS3E	X	SBSPS3E1F	EC Plantes, molécules et thérapeutiques	SANL2_201				Ecrit	1	100 %														
SBSPSS3	SBSPS3E	X	SBSPS3E1E	EC Activité physique et santé	SANL2_201				Ecrit	1	100 %														
<b>SBSPSS3</b>	<b>SBSPS3F</b>	<b>UE Surnuméraire Semestre 3</b>						<b>0</b>																	
SBSPSS3	SBSPS3F	F	SBSPS3F1	EC Chimie Approfondie	SANL2_201				Ecrit																
<b>SEMESTRE 4</b>																									
<b>BLOC DISCIPLINAIRE</b>																									
<b>SBSPSS4</b>	<b>SBSPS4A</b>	<b>UE Biochimie et biologie cellulaire</b>						<b>6</b>																	
SBSPSS4	SBSPS4A	O	SBSPS4A1	EC Biochimie	SANL2_201				Ecrit	1	100 %														
SBSPSS4	SBSPS4A	O	SBSPS4A2	EC Biologie Cellulaire	SANL2_201				Ecrit	1	100 %														
<b>SBSPSS4</b>	<b>SBSPS4B</b>	<b>UE Organes- Fonctions 4</b>						<b>6</b>																	
SBSPSS4	SBSPS4B	O	SBSPS4B1	EC Système immunitaire	SANL2_201				ecrit (80%) + écrit (TP, 20%)	2	100 %														
SBSPSS4	SBSPS4B	O	SBSPS4B2	EC Systèmes endocriniens et cardiovasculaires	SANL2_201				ecrit (80%) + écrit (TP, 20%)	2	100 %														
<b>SBSPSS4</b>	<b>SBSPS4E</b>	O	<b>UE Biologie moléculaire 4</b>						<b>6</b>																
SBSPSS4	SBSPS4E	O	EC Biologie moléculaire 4						SANL2_201																
<b>SBSPSS4</b>	<b>SBSPS4C</b>	<b>UE Biostatistiques &amp; Anglais &amp; UE libre 4</b>						<b>6</b>																	
SBSPSS4	SBSPS4C	O	SBSPS4C2	EC Biostatistiques 4	SANL2_201				Ecrit	1	100 %														
SBSPSS4	SBSPS4C	O	SBSPS4C3	EC Anglais 4	SANL2_201				Ecrit	1	100 %														
SBSPSS4	SBSPS4C	O	SBSPS4C1	Liste à choix : 1 choix																					
SBSPSS4	SBSPS4C	X	YBSPS4E3C	EC Initiation aux sciences et technologies agroalimentaires	SVIL2_201				ecrit (50%) + écrit (TP, 50%)	2	100 %														
SBSPSS4	SBSPS4C	X	YBSPS4C1B	EC Introduction aux neurosciences																					

#### A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)  
 règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)  
 règles de prise en compte des absences aux épreuves  
 éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)  
 En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance  
 autres remarques

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

Session 1 = CC tout au long de l'année / session 2 = CT

#### Regroupement cohérent d'UE

Bloc disciplinaire = (SBSPS3A + SBSPS3B + SBSPS3C) + (SBSPS4A + SBSPS4B + SBSPS4E)  
 Bloc transversal et de spécialisation = (SBSPS3D + SBSPS3E) + (SBSPS4C + SBSPS4D)

#### Règles de compensation

Compensation entre les S3 et S4 entre les blocs de même nature (disciplinaire ou transversal) définis ci-dessus

Si un étudiant valide un bloc (disciplinaire ou transversal) au sein d'un semestre (c-à-d, que la moyenne des UE du bloc est supérieure ou égale à 10), toutes les UE de ce bloc sont acquises (y compris par compensation, c-à-d les UE dont la moyenne est inférieure à 10) et 6 ECTS seront attribués à toutes les UE du bloc. De la même manière, la compensation d'UE au sein d'un bloc, qu'il soit disciplinaire ou transversal, est effective à l'année. Donc, si la moyenne annuelle des blocs (disciplinaire d'une part et transversal d'autre part) est supérieure ou égale à 10, toutes les UE des blocs sont acquises (et les ECTS attribués). Pour valider une année, un total de 60 ECTS doit avoir été obtenu. Les notes des UE validées (c'est à dire pour lequel 6 ECTS ont été attribués) sont conservées pour la deuxième session comme pour l'année suivante en cas de redoublement. Pour les UE non validées, une note d'EC est conservée en session 2 si elle est supérieure ou égale à 10, mais l'UE entière devra être repassée en cas de redoublement.

#### Règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

Un étudiant qui n'a pas validé sa L2 SPS mais ayant acquis au moins 80% des crédits qui constituent l'année (soit 8 UE sur 10) est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire en L3 SPS, à condition d'avoir validé sa L1 SPS.

#### Règles de prise en compte des absences aux épreuves :

Le principe de seconde chance étant garanti par la seconde session, aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence justifiée.

ABJ et ABI : équivalent à un 0 dans le calcul de la moyenne.

#### éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

Une EC validée en session 1 (note > 10/20) = report de la note en session 2 mais pas conservée en cas de redoublement

#### Conservation note TP :

Les travaux pratiques sont validés par une note de contrôle continu qui, si elle est égale ou supérieure à 12/20, sera définitivement acquise et conservée en cas de redoublement (sauf en cas de modification du contenu pédagogique de ce TP)

#### Session 2 :

Si moins de 10 étudiants convoqués en session 2 pour un EC ou une UE, possibilité pour l'équipe pédagogique de transformer une épreuve écrite en épreuve orale

#### Stage facultatif :

La présence en stage n'est pas un justificatif d'absence

Il est donc fortement conseillé d'effectuer les stages en dehors des périodes d'enseignements et d'examens

#### 4 CAS POSSIBLES :

##### Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

##### ECI\* Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves  
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves / semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

##### \* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
  - (1)  $(N1+N2)/2$       N1-N2 et N3      Prise en compte de la meilleure des 2 notes
  - (2)  $(N1+N2+N3)/3$       N1-N2-N3      Prise en compte de la moyenne des 3 notes
- (3) N1;N2;N3      Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser      Soumis à validation de la CFVU